



**Et pour cause, MTN, Orange et IHS refusent de baisser les coûts de communication au Cameroun malgré les recommandations de l'agence de régulation des télécommunications.**

« À l'issue de leur [les catalogues] évaluation, les recommandations en faveur de la baisse de certains tarifs de gros à l'effet de garantir le principe de l'orientation des tarifs vers les coûts [recommandés] n'ont pas été respectées », écrit Philémon Zo'o Zame, le directeur général (DG) de l'ART, dans un communiqué diffusé le 3 juillet dernier. Selon le DG, l'ART a fait des recommandations à ces opérateurs afin de « faire baisser les tarifs de communications aux consommateurs finaux ».

Pour l'heure, les tarifs de communications sont à peu près les mêmes chez les différents opérateurs au Cameroun. Nonobstant les différents plans tarifaires, l'offre de base est tarifée à 1 021 FCFA/sec en intra réseau et 1 532 FCFA/sec vers les autres réseaux nationaux. À l'international, les tarifs sont de 3,54 FCFA/sec vers les réseaux étrangers et 5,10 FCFA/sec vers le reste du monde. De façon générale, les forfaits internet mobiles sont compris entre 25 FCFA à 40 000 FCFA pour des volumes alloués compris entre 5 Mo et 75 Go.